



COMMISSION HUMANISME CULTURE

CONCOURS D’AFFICHES DE L’ENVIRONNEMENT PRIX NATIONAL LIONS 2015-2016

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 – Thème

« Nourrir la planète – Énergie pour la vie »

Ce thème de l’Exposition Universelle de Milan 2015 s’intègre parfaitement dans un des 4 défis du Centenaire du Lions Clubs International : « Soulager la faim ».

De plus, ce thème nous donne l’occasion de réfléchir et de rechercher des solutions aux contradictions de notre monde :

- *Une partie de la population mondiale souffre de la faim (environ 870 millions de personnes sous-alimentées dans la période 2010-2012).*
- *D’autres personnes meurent à cause d’une alimentation incorrecte ou d’une consommation excessive de nourriture (environ 2,8 millions de décès liés à l’obésité ou à une surcharge pondérale).*

Chaque année, environ 1,3 milliard de tonnes d’aliments sont gaspillés. Il faut donc mettre en œuvre des politiques avisées, développer des styles de vie durables et même avoir recours à des technologies de pointe pour trouver un équilibre entre la disponibilité et la consommation des ressources.

Article 2 – Public : Elèves des Établissements Publics et Privés.

Cycle 1 : MATERNELLES

Cycle 2 : C.P., C.E.1 et C.E 2

Cycle 3 : C.M.1 et C.M. 2

Cycle 4 : COLLÈGES

Cycle 5 : I.M.P. et E.S.A.T.

Article 3 – Technique

- Les affiches devront obligatoirement avoir le format **A3 (29,7 x 42 cm)**.
- Elles pourront être un dessin, un collage, ou un assemblage de photos. Dans le cas d’assemblage ou de collage, les photocopies couleur de format A3 sont acceptées. Les œuvres doivent être présentées sur support rigide.
- Les enfants des I.M.P. et les adultes des E.S.A.T. sont autorisés à utiliser l’ordinateur pour réaliser leurs créations.
- Les affiches doivent être des œuvres originales, individuelles, de classe ou de groupe (2 à 3 personnes). Elles mettront en évidence les qualités de créativité de leurs auteurs.
- Le texte du thème peut éventuellement être indiqué sur l’affiche.
- Les principaux critères d’appréciation seront : l’efficacité du message, l’originalité et la composition artistique.

Article 4 – Présentation et sélection

- Au dos de chaque affiche, le ou les candidats devront coller la copie de la fiche d’inscription **dûment remplie et complétée** par le Club qui a sélectionné le candidat. Toute fiche incomplète entraînera l’exclusion de l’affiche.
- Une présélection au niveau des Clubs sera organisée afin de limiter à une, le nombre d’affiches par catégorie présentées au Congrès de printemps.
- Les fiches d’inscription devront être adressées au plus tard le 1^{er} mars 2016 au Chargé de Mission Environnement ou au Délégué Humanisme Culture du District. Les affiches seront apportées au Congrès de Printemps et exposées. Elles feront l’objet d’un vote du public et du choix d’un Jury professionnel.
- La liste des affiches choisies par le jury, une par District dans chaque catégorie, devra parvenir au secrétaire de la Commission Nationale Humanisme au plus tard le 1^{er} mai 2016 afin de préparer la présentation à la Convention Nationale d’Antibes/Juan-les-Pins. Les œuvres seront remises au Responsable des concours au plus tard le vendredi 3 juin 2016, avant 9 heures du matin.

Article 5 - Jury

- Le jury, chargé de choisir la meilleure affiche dans chaque cycle sur le plan national, sera formé de trois professionnels de l’Environnement, de l’Enseignement et de la Communication.
- À noter, qu’il ne pourra y avoir d’ex-æquo et que **les décisions du Jury sont sans appel.**

Article 6 – Récompenses

A) Les Prix du District.

- Chaque District décernera à chaque cycle un Prix au Congrès de Printemps d’une valeur définie par son Gouverneur. Les Représentants du Club remettront ces prix eux-mêmes à la classe de l’établissement du candidat auteur de l’affiche primée.
- Ces Prix sont destinés à l’achat de matériel pédagogique, ou à la réalisation d’actions pédagogiques en relation avec l’environnement.

B) Les Prix du District Multiple.

- Le Concours d’affiches est un concours national. Les affiches primées lors du Congrès de Printemps des Districts seront présentées (sous la responsabilité de chaque délégué de District) à la Convention nationale qui se tiendra les 3 et 4 juin 2016, à Antibes/Juan-les-Pins. Le DM décernera un Prix d’un montant de 250 € pour chaque cycle, au lauréat.

Article 7 – Participation

- Le fait de participer au présent concours implique pour les participants, leur classe et leur établissement l’acceptation du présent règlement et des décisions des jurys du Lions Clubs International. L’association n’accusera pas réception des affiches et ne les retournera pas. Dès leur réception, les affiches deviennent la propriété du Lions Clubs International.
- Chaque participant, en contrepartie de la possibilité qui lui est donnée de se faire connaître autorise le Lions Clubs à l’utiliser, s’il le désire, son œuvre, primée ou non, à des fins de promotion de ses actions.

Il déclare sur l'honneur que son droit d'auteur n'a fait à ce jour l'objet d'aucune autre convention et qu'il demeure libre d'en disposer.

À Deauville, le 29 mai 2015

GOUVERNEUR

Responsable de la
Commission nationale Humanisme 2015-2016
Culture, Environnement, RRI-Francophonie.

Sylvie DINNEWETH

District Île-de-France Est

GOUVERNEUR

Commission nationale Humanisme
Environnement
2015-2016

Jacques DELLEMOTTE

District Nord

PRÉSIDENT

de la
Commission nationale Humanisme
2015-2016

Georges-Claude GALLAIS

District Normandie
